

CONCOURS EXTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2021

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir d'un dossier tenant compte du contexte technique, économique ou juridique lié à ce dossier. Celui-ci porte sur l'une des spécialités choisie par le candidat au moment de son inscription.

Durée : 5 heures
Coefficient : 5

SPÉCIALITÉ : URBANISME, AMÉNAGEMENT ET PAYSAGES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 39 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes ingénieur territorial, chef du service foncier de la commune d'INGEVILLE (80 000 habitants) qui se caractérise par un centre-ville composé d'immeubles anciens et dégradés. INGEVILLE appartient à une communauté d'agglomération de 14 communes et en est la ville centre. La communauté d'agglomération se compose de 3 villes secondaires de moins de 10 000 habitants et de villages périphériques.

La nouvelle équipe municipale souhaite engager une politique volontariste en faveur de la lutte contre l'habitat indigne et de résorption de la vacance du logement. Pour cela, les élus souhaitent disposer d'une stratégie de reconquête du centre-ville.

Dans un premier temps, le Directeur Général des Services (DGS) vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur les enjeux de l'habitat indigne et de la vacance du logement.

8 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant la reconquête du centre-ville d'INGEVILLE.

12 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** « La lutte contre l'habitat indigne guide pratique à l'usage des maires » (extraits) – Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes – 2017 – 4 pages
- Document 2 :** « Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations » – Légifrance – 17 septembre 2020 – 3 pages
- Document 3 :** « Action Cœur de Ville » (extrait) – Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales – prefectures-regions.gouv.fr – 19 décembre 2019 – 3 pages
- Document 4 :** « Lutte contre l'habitat indigne : ce qui change en 2021 » – [La Gazette.fr](http://LaGazette.fr) – 16 janvier 2021 – 5 pages
- Document 5 :** « Le plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne est entré dans sa deuxième phase » – Communauté d'Agglomération Pays Nord Martinique – 30 août 2018 – 3 pages
- Document 6 :** « Permis de louer : l'agglo lutte contre l'habitat indigne » – Communauté d'agglomération Roissy Pays de France – roissypaysdefrance.fr – 13 janvier 2021 – 2 pages
- Document 7 :** « Rénovation dans l'ancien : tout savoir sur la réduction d'impôt Denormandie » – economie.gouv.fr – 17 février 2020 – 2 pages

- Document 8 :** « Lutter contre la vacance : les outils pour agir » (extraits) – *Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement* – décembre 2015 – 1 page
- Document 9 :** « Approche des logements potentiellement vacants sur le Grand Clermont – Pré- repérage et pistes d'actions » – *clermontmetropole.org* – 2019 – 3 pages
- Document 10 :** « Observatoire de l'habitat indigne rapport annuel pour le recensement » – ADIL des Hautes-Alpes – *hautes-alpes.gouv.fr* – 2013 – 3 pages
- Document 11 :** « L'habitat indigne en France » – Fondation abbé Pierre – *fondation-abbe-pierre.fr* – 9 janvier 2019 – 3 pages
- Document 12 :** « Quelles sont les villes où la part de logements vacants est la plus élevée ? » – Guillaume Errard – *Le Figaro.fr* – 6 octobre 2018 – 2 pages
- Document 13 :** « Une aide fiscale dans votre commune. Le dispositif Denormandie » – Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales – *cohesion-territoires.gouv.fr* – décembre 2019 – 2 pages